

Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **42 (1897)**

Heft 10

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'entraînement acquis au service, des aptitudes suffisantes et l'expérience de la montagne.

Il existe en Suisse huit bataillons de carabiniers; ces hommes ont reçu la même instruction que le reste de l'infanterie et sont armés du même fusil; n'y aurait-il pas avantage à supprimer ces bataillons qui font double emploi avec les bataillons de fusiliers et à les remplacer par des groupes alpins? Les bataillons alpins seraient uniquement formés d'hommes ayant déjà l'habitude et l'expérience de la montagne, il n'en manque heureusement pas en Suisse; toutes les recrues d'une année, au lieu d'être réparties aux huit divisions, seraient groupées pour l'instruction et spécialement dressées aux marches et manœuvres en montagne; les cours de répétition de ces bataillons auraient également lieu dans les régions alpines frontières de leur rayon de mobilisation, que ces troupes apprendraient ainsi à connaître.

Cette simple réforme aurait le double avantage de ne pas grever d'un centime notre budget militaire, et de doter notre pays de quelques unités alpines capables de lutter contre les troupes qui, en cas de guerre, seraient les premières jetées sur notre frontière.

Jean SPIRO, lieut. d'art.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

SUISSE

† **Colonel Rothpletz.** — Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort du colonel Emile Rothpletz, d'Aarau, professeur de sciences militaires à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

Il était né le 22 février 1824, à Aarau. En 1870, il fonctionna comme adjudant du commandant en chef de l'armée fédérale. Il fut nommé colonel en 1875 et professeur à l'Ecole polytechnique en 1878.

Société centrale suisse de la Croix-Rouge. — La direction de la *Société centrale suisse de la Croix-Rouge* vient de publier un rapport sur son activité et sur celle des sections pendant les années 1895 et 1896.

La propagande en faveur de la Croix-Rouge n'a pas eu des résultats bien satisfaisants. De nouvelles sections cependant ont été fondées à

St-Gall, Genève, Glaris, Lucerne et Olten. Une section tessinoise a vu le jour à la fin de juin 1897.

Au 31 décembre 1896, le nombre des membres, y compris ceux de la société des Samaritains, était de 20 093, avec une fortune de 192 519 fr.

Les seules sections de la Suisse romande sont celles de Genève, Neuchâtel et Vaud; ces deux dernières sont assez florissantes, surtout celle de Neuchâtel. Elles s'occupent de donner des cours de pansement et d'acquérir du matériel sanitaire de toute espèce.

Il est regrettable qu'une association sur laquelle on compte pour compléter, en cas de guerre, le service sanitaire de l'armée, soit en personnel, soit en matériel, ne trouve pas plus de sympathie auprès du public. Tout officier de l'armée suisse devrait avoir à cœur d'en faire partie et de contribuer à son développement par une active propagande.

ALLEMAGNE

Encore un fusil nouveau modèle. — On assure que des expériences vont être faites à Berlin, dans plusieurs régiments d'infanterie pour se rendre compte de la valeur d'un nouveau système d'arme fabriqué par l'usine Mauser.

Il s'agit de fusils et même de pistolets à chargement automatique.

D'après les on-dit, l'arme se recharge d'elle-même après chaque coup tiré, et tant qu'il y a des cartouches dans le magasin, le tireur n'a autre chose à faire que de viser et appuyer sur la détente.

La rapidité du tir tiendrait du merveilleux, pas moins de six à sept coups pendant la première seconde, de telle sorte qu'un tireur bien exercé peut, avec ce fusil, tirer à la minute 60 coups ajustés!

Quant au revolver, la force de projection est telle que la balle serait capable de mettre un homme hors de combat à la distance de 1000 mètres!

(Le Spectateur militaire.)

L'uniforme des Meldereiter. — On sait que les Meldereiter, ainsi dénommés lors de leur création, sont maintenant désignés sous l'appellation de « Chasseurs à cheval ». Ce n'est pas seulement leur nom qui a été changé, mais aussi leur uniforme. Celui qui leur avait d'abord été attribué a été jugé trop visible de loin, surtout dans le 15^e corps d'armée, où ils portaient le dolman blanc à tresses rouges des hussards. Désormais leur uniforme sera le même pour les cinq corps d'armée où ils existent déjà (Garde, 1^{er}, 14^e, 15^e et 17^e corps). Il se compose d'un justaucorps et d'une tunique du modèle des cuirassiers, de nuance vert grisâtre. Cette couleur a été choisie comme étant la moins visible aux grandes distances. Les parements, passepoils, etc., sont de nuance vert clair, la culotte blan-

che, les bottes en cuir brun, ainsi que la giberne et le porte-giberne, lequel est muni d'une douille porte-sifflet.

Le casque est en tôle d'acier noirci, avec garnitures et jugulaire en cuivre; pour la grande tenue, le casque est orné d'un panache en crin blanc. L'armement consiste en un sabre droit. Le harnachement est semblable à celui des cuirassiers. Les officiers portent la même tenue que leurs hommes.

Ballon militaire cerf-volant. — Au moment où la question du ballon est de nouveau d'actualité en Suisse, il est intéressant de signaler une découverte aérostatique due au capitaine Parseval, de l'armée allemande. Nous empruntons les renseignements à ce sujet à la *Revue scientifique américaine* et à la *Revue maritime et coloniale*.

Partout jusqu'ici le système adopté a été le ballon captif en forme de poire, relié à la terre par un câble en acier. Cette forme de ballon, qui convient aux ascensions libres, offre des inconvénients sérieux au point de vue militaire. Un vent de 40 mètres par seconde suffit pour empêcher l'usage du ballon captif ordinaire. Comme les vents de cette force soufflent environ un jour sur trois, la valeur d'un équipage de ballon captif pour l'armée se trouve sensiblement réduite. En outre, aux manœuvres des différents services, les aérostiers militaires constatent que lorsque le ballon est couché vers la terre par le vent et que tout l'appareil, fortement incliné, est secoué par des mouvements désordonnés, les observations sont des plus difficiles.

Le capitaine Parseval a donc imaginé une nouvelle forme de réservoir à gaz, qui supprime les inconvénients de l'ancienne en mettant les observateurs, en toutes circonstances, dans les mêmes conditions que s'ils se trouvaient dans un ballon captif ordinaire par calme plat.

Le principe de construction du nouveau ballon est celui du cerf-volant. Sa forme est celle d'un cylindre, terminé par deux demi-sphères. Le volume du réservoir de gaz est d'environ 600 mètres cubes. La nacelle est fixée à l'arrière et la corde à l'avant.

Lorsque le ballon est rempli, tout l'appareil prend une position telle que son axe est incliné d'environ 50° sur l'horizon et se trouve dans un plan parallèle à la direction du vent. Le vent frappe sur la partie inférieure du ballon cylindrique et agit sur lui comme il le ferait sur un cerf-volant.

Dans la pratique, l'inventeur a rencontré des difficultés imprévues. Aux essais, il a constaté que le vent déformait le ballon et lui donnait, dans sa partie arrière, une courbure inquiétante, de sorte que la tension dans cette région était beaucoup plus grande que dans sa partie inférieure. Pour éviter cet effet de torsion, une disposition ingénieuse a été ajoutée au corps principal du réservoir. A la surface intérieure de ce dernier, le

constructeur a attaché un autre réservoir ayant une embouchure en forme de cheminée, dans laquelle entre le vent, dont la contre-pression maintient constante la forme du ballon.

Le mélange de l'air, ainsi introduit, avec le gaz est empêché par une tresse, qui forme une cloison de séparation flexible. La pression nécessaire pour conserver constante la forme du ballon est ainsi fournie d'une manière automatique : plus le vent est fort, plus grande est la tendance à la courbure, mais plus grande aussi est la pression dans le réservoir d'air.

Un autre danger semblait imminent ; par vent fort, le ballon éprouvait de violentes secousses, qui pouvaient faire craindre de le voir chavirer. On a surmonté, en partie, cette difficulté, en installant un coussin d'air, sorte de sac qui s'attache à l'extrémité arrière de la surface inférieure du ballon et qui lui sert de gouvernail. La partie de ce coussin d'air tournée du côté du vent est pourvue d'une poche d'air destinée à lui conserver sa forme et installée comme celle du réservoir de gaz. Le résultat ne se trouvant pas encore complètement satisfaisant, on est enfin arrivé au but qu'on se proposait en fixant à l'arrière de l'appareil, là où les oscillations sont les plus grandes, un ballon auxiliaire.

Ce ballon auxiliaire est de forme annulaire ; le diamètre de l'ouverture circulaire intérieure est de 10 centimètres, et il est relié au ballon principal par une corde de 50 mètres de longueur. Le diamètre extérieur de l'anneau est les dix-septièmes du diamètre du ballon principal. Au-dessous de cet anneau se trouve un accessoire qui remplace la queue du cerf-volant. La surface inférieure du ballon annulaire qui est exposée au vent est parfaitement lisse.

Ces deux appareils, servant de gouvernails, donnent une stabilité tout à fait satisfaisante et qu'on ne peut obtenir avec le ballon ordinaire que par un temps absolument calme. Le ballon cerf-volant peut être employé par n'importe quel vent, pourvu que le gonflement et l'ascension soient possibles.

A Berlin, on a souvent vu cette année le ballon cerf-volant et le ballon sphérique s'élever ensemble, côte à côte, sur le polygone du service militaire d'aérostation ; on observait que le ballon cerf-volant était fixe, alors que son voisin inquiétait les spectateurs par ses oscillations.

ETATS-UNIS

Adoption d'une nouvelle cartouche d'exercice pour le fusil 7,62. — *L'Army and Navy journal* rapporte qu'on a fabriqué une cartouche pour le tir à blanc du fusil 7,62. Cette cartouche renferme 0,32 gr. de la poudre à faible fumée qu'on emploie pour les cartouches de guerre ; la balle est en papier. Cette balle est remplie avec 0,32 gr. de la

même poudre et est pulvérisée avant la sortie du canon ; l'étui et l'amorce sont les mêmes que ceux des cartouches réelles.

La balle se fabrique en enroulant plusieurs fois des bandes de papier fort autour d'un cylindre en acier du diamètre voulu ; les bords sont collés pour éviter le déroulement ; les cylindres ainsi fabriqués sont coupés à la longueur voulue, et un des bouts reçoit la forme du projectile ogival ; la charge est versée par l'autre bout, qu'on ferme avec de la gomme de caoutchouc.

La réunion de ce projectile avec l'étui se fait comme dans les vraies cartouches ; pour éviter l'humidité, le bout antérieur de la cartouche est enduit de paraffine.

La balle est complètement pulvérisée avant sa sortie du canon. Dans les expériences, on a pu mettre une feuille de papier à 1^m50 de la bouche du canon sans y trouver trace d'un seul fragment

On évite ainsi tout danger pendant le tir ; la force du son est très suffisante, et on est ainsi arrivé au résultat cherché.

RUSSIE

Service en campagne. -- L'armée russe étudie à son tour les modifications à introduire dans son règlement sur le service en campagne. Celui-ci date de 1881 et est vieilli sur plus d'un de ses articles. Sera modifiée, entre autres, l'institution, des *éclaireurs*, détachement spécial à qui est confié la tâche de découverte que l'on trouvait trop lourde pour les facultés du soldat ordinaire. Le nouveau règlement, sans supprimer complètement, dit-on, cette institution s'efforcera de faire participer le plus grand nombre de soldats possible à l'instruction jusqu'ici exclusivement réservée aux détachements d'éclaireurs.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE LA GARDE SUISSE PONTIFICALE, dédiée à la Société helvétique de St-Maurice, par Henri DE SCHALLER, conseiller d'Etat, député au Conseil national, ancien président au Conseil des Etats suisse. Fribourg, 1897. Une brochure grand in-8° de 78 pages.

Comme dans ses précédentes brochures concernant les troupes suisses au service de France, l'auteur fait preuve d'une consciencieuse étude des sources originales. Il parle d'après les archives, qui lui prodiguent leurs meilleurs matériaux. Aussi à mesure que son travail s'avance, son plan primitif s'élargit, et l'histoire de la compagnie des gardes suisses du Saint-